

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE JEUDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÈRE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et RÉDACTION :

au Ministère d'État

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Annonces : 0 fr. 75 la ligne.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.**MAISON SOUVERAINE :**

Arrivée de LL. AA. SS. Madame la Princesse Héritière et Monseigneur le Prince Pierre de Monaco.
 Télégramme de condoléances à l'occasion du décès de S. A. I. et R. Madame la Duchesse d'Aoste.
 Visite de S. A. S. la Princesse Héritière à l'Hôpital de Monaco.

CONFÉRENCES ET CONGRÈS :

Deuxième Conférence Hydrographique Internationale.

MAISON SOUVERAINE

S. A. S. Madame la Princesse Héritière et S. A. S. Monseigneur le Prince Pierre de Monaco sont arrivés, lundi dernier, dans la Principauté, par le train rapide de 10 h. 45, venant de Paris.

Les édifices publics et de nombreuses maisons particulières avaient été décorés et pavoisés en l'honneur de l'arrivée de Leurs Altesses Sérénissimes, particulièrement sur les voies que devait suivre la voiture Princière. Le long du parcours étaient rangés les enfants des écoles sous la surveillance de leurs maîtres. Sur la place de la Gare encadrée d'une foule nombreuse, se tenait la Compagnie des Sapeurs-Pompiers sous les ordres du Capitaine Rafin. La Musique Municipale avait pris place devant l'entrée de la salle des Pas-Perdus. La Compagnie des Carabiniers, commandée par le Capitaine de Serres de Mesplès, était déployée autour de son étendard sur la place du Palais. Le service d'ordre était assuré, sous la direction de M. Mallet, par MM. Deleau et Blanchard, Commissaires de la Condamine et de Monaco.

Les Autorités avaient pénétré dans la gare et se tenaient sur le quai d'arrivée.

A l'heure exacte, le train franchit la frontière, salué par les salves de la batterie du Palais. Quelques minutes après, il s'arrête en gare. LL. AA. SS. Madame la Princesse Héritière et Monseigneur le Prince Pierre descendant de Leur wagon, suivis de M. Paul Noghès, Leur Secrétaire particulier. Leurs Altesses sont saluées par S. Exc. M. Piette, Ministre d'État, entouré des hauts fonctionnaires et chefs de service; M. Eugène Marquet, Président, et les membres du Conseil National; S. G. M^{sr} l'Evêque; M. le Général Roubert, premier Aide de camp; M. A. Médecin, Maire de Monaco, et les membres du Conseil communal; l'Amiral Phaff, du Bureau Hydrographique International; le Baron Pieyre, Consul général de France; le Chancelier Colapaoli, représentant le Consul d'Italie, absent momentanément de la Principauté; M. Van Panhuys, Consul des Pays-Bas; M. Raybaudi, Vice-Consul d'Espagne; M. Weir Hogg, Vice-Consul

d'Angleterre, et la plupart des membres du Corps consulaire accrédité; M. Fillhard, Vice-Président de la Chambre Consultative; M. Taffe, Président du Comité de bienfaisance de la Colonie française; M. Bulgheroni, Président de l'Union Italienne; M. René Léon, Administrateur-Délégué de la Société des Bains de Mer.

LL. AA. SS. Madame la Princesse Héritière et Monseigneur le Prince Pierre s'entretiennent quelques instants avec plusieurs des personnalités présentes, puis gagnent le salon d'honneur où des jeunes filles de l'Établissement d'Enseignement Secondaire et du Pensionnat des Dames de Saint-Maur Leur présentent, au nom du Comité des Traditions locales, une belle gerbe de fleurs. M^{lle} Fontana récite un compliment que Leurs Altesses écoutent avec bienveillance.

Sur la place de la gare, les clairons sonnent « Aux champs! », la Compagnie des Sapeurs-Pompiers rend les honneurs, tandis que la Musique Municipale exécute l'*Hymne Mougasque*.

Leurs Altesses Sérénissimes, respectueusement saluées par la foule, prennent place dans Leur voiture. Sur le parcours, les enfants des écoles poussent des vivats.

Place du Palais, la Compagnie des Carabiniers et les Scouts de Monaco rendent les honneurs.

Leurs Altesses Sérénissimes mettent pied à terre dans la Cour d'Honneur du Palais et sont saluées par M. le Lieutenant-Colonel Alban Gastaldi, Aide de camp, M. Bord de Pierrefitte, Chambellan, M. A. Blanchy, Sous-Chef du Secrétariat particulier, et M. le Commandant Bernard, Commandant du Palais.

A la nouvelle de la mort de S. A. I. et R. Madame la Duchesse d'Aoste, S. A. S. Madame la Princesse Héritière a fait parvenir à S. M. le Roi d'Italie le télégramme suivant :

« Sa Majesté le Roi d'Italie,
 « Turin.

« Mon mari et moi profondément peinés par la fin soudaine de Madame la Duchesse d'Aoste qui laisse ici des souvenirs si vivants, offrons à Votre Majesté et à S. M. la Reine nos condoléances émues pour ce deuil de la Famille Royale.

« CHARLOTTE. »

S. A. S. Madame la Princesse Héritière a tenu, dès Son arrivée dans la Principauté, à Se rendre à l'Hôpital pour visiter les malades et, notamment, la Supérieure de l'Orphelinat, qui s'y trouve en traitement.

Madame la Princesse Héritière, qui était accompagnée de Son Secrétaire particulier,

M. Paul Noghès, a été reçue par M^{me} la Supérieure de l'Hôpital; M. Charles Palmaro, Secrétaire ordonnateur; le Docteur Boeri et M. Baillet, Économiste.

CONFÉRENCES ET CONGRÈS

La Principauté de Monaco, siège du Bureau Hydrographique International, a été choisie pour la réunion de la deuxième Conférence Hydrographique Internationale. La première réunion avait eu lieu à Londres en 1919.

Vingt-deux États et la Société des Nations sont représentés à cette Conférence par quarante-quatre délégués.

Ce sont :

la République Argentine, qui est représentée par le Capitaine de vaisseau J. Fablet et le capitaine de corvette T. Monti ;

le Brésil, par le Capitaine de corvette M. de Oliveira Sampaio ;

le Chili, par le Capitaine de frégate Juan T. Gerken ;

la Chine, par le Capitaine de frégate Shao Chung et le Capitaine de corvette Chen Chia Yuen ;

le Danemark, par le Capitaine de vaisseau H. V. Ravn et le Capitaine de vaisseau H. O. Ravn ;

l'Égypte, par M. Richard et Mahmoud Bey Beïram, Consul d'Égypte à Monaco ;

l'Empire Britannique, par le Capitaine de vaisseau H. P. Douglas, C. M. G., A. D. C., le Capitaine de frégate V. R. Brandon, C. B. E., le Capitaine de frégate F. E. B. Haselfoot, D. S. O., et le Capitaine de frégate H. D. Warburg ;

l'Espagne, par le Capitaine de vaisseau et Ingénieur hydrographe M. Léon Herrero y Garcia, le Capitaine de frégate W. Benitez et M. le Professeur O. de Buen ;

les États-Unis d'Amérique, par le Capitaine de vaisseau W. S. Crosley ;

la France, par l'Ingénieur hydrographe général E. Fichot, l'Ingénieur hydrographe en chef de 1^{re} classe P. de Vanssay de Blavous et le Capitaine de frégate Croissandeau ;

la Grèce, par le Capitaine de vaisseau A. Chrysanthis, le Capitaine de frégate D. Razikotsikas et le Capitaine de corvette A. Golemis ;

l'Italie, par le Capitaine de frégate C. Baldi et M. le Professeur M. Tenani ;

le Japon, par le Capitaine de vaisseau T. Kawamura et le Capitaine de vaisseau T. Hori ;

la Principauté de Monaco, par M. l'Ingénieur F. Butavand, Conseiller de Gouvernement pour les Travaux Publics, et M. B. Gallèpe, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur ;

la Norvège, par le Capitaine de vaisseau E. Bjørset ;

les Pays-Bas, par le Capitaine de vaisseau J. L. H. Luymes et le Capitaine de vaisseau J. C. F. Hooykaas ;

le Pérou, par le Capitaine de vaisseau E. Caballero y Lastres ;

la *Pologne*, par le Lieutenant de vaisseau G. Klosowski ;

le *Portugal*, par le Capitaine de corvette A. F. Lopes ;

la *Suède*, par le Commodore G. P. Reinius et le Capitaine de frégate E. Bouveng ;

la *Société des Nations*, par M. le Docteur K. Harada, le Capitaine de frégate M. Norton et M. A. de Rouville ;

l'*Allemagne*, par le Capitaine de vaisseau Schweppe et l'Ingénieur hydrographe en chef Zacharias ;

les *Indes Britanniques*, par le Capitaine de corvette T. M. S. Milne-Henderson.

Toute l'organisation de cette importante manifestation internationale a été assurée par le Comité de Direction du Bureau Hydrographique composé de MM. le Contre-Amiral Phaff, de la Marine néerlandaise, le Contre-Amiral Niblack, de la Marine des Etats-Unis, Directeurs ; M. le Capitaine de frégate Spicer-Simson, de la Marine britannique, Secrétaire Général, secondé par MM. Georges Albert et Henri Bencker, Lieutenants de vaisseau de la Marine française ; M. C. C. Denison, Capitaine de frégate de la Marine britannique, Adjoint au Secrétaire Général.

Le Bureau a, naturellement, trouvé auprès du Gouvernement Princier et de la Municipalité de Monaco le concours le plus empressé et le plus vif désir de rendre le séjour des Délégués aussi agréable que possible.

La Marine française a tenu à marquer d'une façon toute particulière l'intérêt qu'elle attache à l'œuvre de la Conférence en envoyant à Monaco deux de ses unités navales, le *Beautemps-Beaupré*, ancien cargo équipé pour les recherches hydrographiques, et l'*Alidade*.

Ces navires sont sous les ordres de M. le Capitaine de frégate Motet, commandant le *Beautemps-Beaupré*, de MM. les Lieutenants de vaisseau Auboyneau et Bourragué, et de MM. Léon Pélissier et Pierre Marti, Ingénieurs hydrographes de la Marine.

Ajoutons que l'*Alidade* est muni d'un appareil pour les sondages par le son qui a été amélioré et mis au point par M. l'Ingénieur hydrographe Marti, et qui réalise le dernier perfectionnement pour ce genre de recherches.

Lundi après-midi, le Baron Pieyre, Consul général de France, le Capitaine de frégate Motet, commandant le *Beautemps-Beaupré*, les Lieutenants de vaisseau Philippe Auboyneau et Georges Bourragué, et MM. Léon Pélissier et Pierre Marti, Ingénieurs hydrographes de la Marine, ont rendu visite à S. Exc. M. le Ministre d'Etat, au Gouvernement, à M. Eugène Marquet, Président du Conseil National et à M. Alexandre Médecin, Maire de Monaco.

Ces personnalités se sont ensuite rendues au Palais Princier, où elles se sont inscrites.

S. Exc. le Ministre d'Etat, accompagné de M. Mauran, Secrétaire général, et M. Eugène Marquet, Président du Conseil National, ont rendu à MM. les Commandants du *Beautemps-Beaupré* et de l'*Alidade* la visite que ces derniers avaient faite au Ministère d'Etat et à la Présidence du Conseil National.

S. A. S. M^r le Prince Pierre a reçu au Palais, lundi soir, les Directeurs du Bureau Hydrographique. Au cours de cette réception, le Prince a conféré, au nom de S. A. S. le Prince Souverain, la dignité de Grand Officier de l'Ordre de Saint-Charles au Contre-Amiral de la Marine néerlandaise J.-M. Phaff, et au Contre-Amiral de la Marine des Etats-Unis A.-P. Niblack.

Son Altesse Sérénissime a remis ensuite la cravate de Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles au Capitaine de frégate de la Marine britannique

M.-G.-B. Spicer-Simson (C. D. S. O.), Secrétaire général du Bureau Hydrographique.

La séance d'ouverture s'est tenue, mardi matin, dans la salle des Conférences du Musée Océanographique, sous la Présidence de S. A. S. M^r le Prince Pierre, en présence de S. A. S. Madame la Princesse Héréditaire.

Leurs Altesses Sérénissimes, qui étaient accompagnées de M. Bord de Pierrefitte, Chambellan, ont été reçues par M. le Contre-Amiral Phaff et les membres du Comité de Direction et par M. le Dr Richard, Directeur du Musée Océanographique.

Madame la Princesse Héréditaire est venue occuper le fauteuil qui Lui avait été réservé en avant du premier rang, face à la tribune. A Sa droite et légèrement en retrait se tenait le Chambellan de S. A. S. le Prince Souverain.

M^r le Prince Pierre a pris place sur l'estrade au fauteuil de la présidence, ayant à Sa droite le Contre-Amiral Phaff et le Capitaine de frégate Spicer-Simson et, à Sa gauche, le Contre-Amiral Niblack et le Général Roubert, premier Aide de camp. Les premiers rangs des fauteuils à droite de la salle étaient réservés aux Délégués des Nations. A gauche, au premier rang, on notait M. le Dr Richard, M. le Président du Conseil National, S. G. M^r l'Evêque, S. Exc. M. le Ministre d'Etat, M. le Baron Pieyre, Consul Général de France, M. Pittalis, Consul d'Italie.

Les autres rangs de fauteuils étaient occupés par de hautes personnalités et par de nombreuses dames.

Le Contre-Amiral Phaff a pris la parole. Il s'est incliné devant Leurs Altesses Sérénissimes et a présenté au Prince Pierre les remerciements du Bureau pour le témoignage d'intérêt que Son Altesse a donné à l'œuvre de la Conférence en acceptant de présider la séance inaugurale. Il a rendu hommage à S. A. S. le Prince Souverain qui a daigné favoriser l'organisation de cette manifestation scientifique à Monaco et il a longuement évoqué la mémoire du Prince Albert qui joignit, dit-il, aux plus éminentes qualités du marin et de l'homme d'Etat, celles de l'homme d'étude, et dont l'influence se fait toujours sentir sur toutes les sciences de la mer.

Le Contre-Amiral Phaff retraça ensuite, dans un raccourci vigoureux, l'histoire de l'Hydrographie qui se confond, a-t-il remarqué, avec celle de la navigation elle-même. S'exprimant en français avec une rare élégance et une impeccable précision, il a su rendre extrêmement attachantes pour son auditoire attentif les savantes notions qu'il a résumées sur le développement de la Géographie des Océans. De longs applaudissements lui ont manifesté l'intérêt avec lequel il avait été écouté.

S. A. S. le Prince Pierre se lève et d'unanimes bravos lui portent l'ovation respectueuse de l'Assemblée. Son Altesse prononce alors le discours suivant :

Messieurs,

C'est un grand et profond plaisir pour moi que d'être appelé à saluer aujourd'hui la deuxième réunion de la Conférence Internationale Hydrographique, à Monaco, dans une ambiance aussi harmonieuse : aux bords de cette mer qui a tenu un si grand rôle dans le cours de notre civilisation, dans ce petit Pays dont l'histoire s'est si souvent accomplie sur les flots, dans cette enceinte, enfin, monument élevée à la grandeur et à la fécondité de l'Océan par un de ses plus fervents apôtres. Au cours de ces assises, vous serez un peu chez vous, je le pense, dans la Principauté de Monaco et le Prince, en me chargeant de vous porter ses vœux pour le succès de vos travaux, en a exprimé le souhait. D'ailleurs, les hommes éminents qui vous ont représentés ici ont éprouvé ce sentiment jusqu'à la certitude, je l'espère, pendant ce premier cycle de cinq années.

A la veille du renouvellement de votre Haut Comité, qui s'est entouré de tant d'estime et de sympathie, je désire saluer aussi la mémoire de son ancien président, le Vice-Amiral Sir John Franklin Parry. Descendant et continuateur de ces hommes de la mer qui sont les artisans de notre monde civilisé, il avait le nom du grand navigateur Sir John Franklin parmi les siens, comme

pour mieux incarner, semble-t-il, sa race et sa mission. Il fut toujours très représentatif de l'une et de l'autre et sa place vide est particulièrement émouvante ici, à l'aube de cette assemblée qui fut la dernière occupation de sa vie.

Messieurs,

En déclarant ouvert le Congrès International de 1926, je veux dire enfin les vœux qui sont dans toutes les pensées pour la grande œuvre de Genève à laquelle vous vous rattachez et dont vous voulez porter, jusqu'à l'infini des océans, l'ordre, la sécurité et la paix. Ses généreux efforts, qui ont ouvert récemment de si belles perspectives dans la vie des peuples contemporains sont déjà l'honneur de ces temps si chargés en calamités, et, désormais, tout ce qu'entreprend ou patronne la Société des Nations porte un peu de nos espérances.

Des applaudissements chaleureux se font entendre sur tous les bancs et se prolongent longuement.

Quand cette manifestation en l'honneur du Prince a pris fin, le Contre-Amiral Phaff, sur l'invitation de Son Altesse Sérénissime, déclare la séance levée.

Au cours de la première séance plénière, qui s'est tenue dans l'après-midi de mardi, le Bureau du Congrès a été ainsi formé :

Président : M. l'Amiral Phaff (Hollande) ; *Vice-Président* : M. le Capitaine Cressley (Etats-Unis) ; *Secrétaire général* : M. le Commandant Spicer-Simson (Angleterre).

L'après-midi, à 5 heures, une réception a eu lieu au Palais Princier en l'honneur des Membres de la Conférence.

Les invités de Leurs Altesses Sérénissimes étaient reçus à l'entrée des grands appartements par M. le Général Roubert, premier Aide de camp, et par M. Bord de Pierrefitte, Chambellan. Dans la salle du Trône, un orchestre de musique de chambre, dirigé par M. Scotto, s'est fait entendre dans un répertoire heureusement choisi.

Tous les Délégués des Nations, les Officiers des navires français ancrés dans le port, les plus hautes notabilités du Département des Alpes-Maritimes et de la Principauté de Monaco étaient présents.

Noté au hasard :

Le Préfet des Alpes-Maritimes et M^{me} Benedetti ; le Général Pellegrin, commandant l'Infanterie Divisionnaire ; M. Allis ; le Préfet d'Imperia et M^{me} la Comtesse Bodo ; le Vicaire général Germond, représentant S. G. M^r Ricard, Evêque de Nice ; le Contre-Amiral et M^{me} Niblack ; le Contre-Amiral et M^{me} Phaff ; le Capitaine de frégate et M^{me} Spicer-Simson ; le Lieutenant de vaisseau et M^{me} Georges Albert ; le Lieutenant de vaisseau et M^{me} Bencker ; le Capitaine de frégate et M^{me} Denison ; le Capitaine de vaisseau, délégué de la République Argentine, et M^{me} Fablet ; le Capitaine de corvette T. Montti, délégué de la République Argentine ;

Le Capitaine de corvette M. de Oliveira Sampaio, délégué du Brésil ; le Capitaine de frégate Juan T. Gerken, délégué du Chili ; le Capitaine de frégate Shao Chung, le Capitaine de corvette Chen Chia Yuen, délégués de la Chine ; le Capitaine de vaisseau, délégué du Danemark, M^{me} et M^{lle} H. V. Ravn ; M. F. S. Richard et Mahmoud Bey Beïram, délégués de l'Egypte ; le Capitaine de vaisseau H. P. Douglas C. M. G. ; le Capitaine de frégate, F. E. B. Haselfoot, D. S. O., le Capitaine de frégate et M^{me} H. D. Warburg, le Capitaine de frégate V. R. Brandon C. B. E., délégués de la Grande-Bretagne ;

Le Capitaine de vaisseau et Ingénieur hydrographe et M^{lle} Léon Herrero y Garcia, le Capitaine de frégate W. Benitez, le Professeur O. de Buen, délégués de l'Espagne ; le Capitaine de vaisseau, délégué des Etats-Unis d'Amérique, et M^{me} W. S. Crosley ; l'Ingénieur hydrographe général E. Fichot, l'Ingénieur hydrographe en chef de 1^{re} classe P. de Vanssay de Blavous, le Capitaine de frégate Croissandeau, délégués de la France ;

Le Capitaine de vaisseau A. Chryssanthi, le Capitaine de vaisseau Razikotsikas, le Capitaine de

corvette A. Golémis, délégués de la Grèce ; le Capitaine de frégate Baldi, délégué de l'Italie ; le Capitaine de vaisseau Kawamura, le Capitaine de vaisseau T. Hori, délégués du Japon ; M. Butavand, délégué de la Principauté de Monaco ; le Capitaine de vaisseau Bjørset, délégué de la Norvège ; le Capitaine de vaisseau J. L. H. Luymes, le Capitaine de vaisseau J. C. F. Hooykaas, délégués des Pays-Bas ;

Le Capitaine de vaisseau, délégué du Pérou, et M^{me} E. Caballero y Lastres ; le Lieutenant de vaisseau G. Klossowski, délégué de la Pologne ; le Capitaine de corvette A. F. Lopes, délégué du Portugal ; Commodore G. P. Reinius, le Capitaine de frégate E. Bouveng, délégués de la Suède ; le Docteur K. Harada, le Capitaine de frégate M. Norton, délégués de la Société des Nations ; le Capitaine de vaisseau Schweppe, l'Ingénieur hydrographe en chef Zachartas, délégués de l'Allemagne ; le Capitaine de corvette, délégué des Indes, et M^{me} T. M. S. Milne-Henderson ;

S. Exc. M. Maurice Piette, Ministre d'Etat ; M. Eugène Marquet, Président du Conseil National ; S. G. M^{sr} Clément, Evêque de Monaco ; M. le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, et M^{me} Gallèpe ; M. le Conseiller de Gouvernement pour les Finances, et M^{me} Louis Bellando de Castro ; M. Mauran, Secrétaire général du Gouvernement ; le Directeur des Etudes Législatives, et M^{me} Lagouëlle ; le Directeur du Musée Océanographique, Grand Officier de l'Ordre de Saint-Charles, et M^{me} Richard ; M. Audibert, Conseiller d'Etat, Premier Président de la Cour d'Appel ; M. Bertoni, Conseiller d'Etat, Directeur de l'Enregistrement ;

Le Conseiller d'Etat, Vice-Président de la Cour d'Appel, et M^{me} Maurel ; M. Verdier, Conseiller d'Etat, Président honoraire de la Cour d'Appel ; le Capitaine de frégate Motet, Commandant le *Beautemps-Beaupré* ; le Lieutenant de vaisseau Bourrague, Officier en second du *Beautemps-Beaupré* ; M. Maréchal, Enseigne de vaisseau de 1^{re} classe ; M. Quémard, Enseigne de vaisseau de 1^{re} classe ; M. Duffo, Enseigne de vaisseau de 1^{re} classe ; M. Péliissier, Ingénieur Principal hydrographe ;

M. Marti, Ingénieur hydrographe de 1^{re} classe ; M. Duliscouet, Médecin de 1^{re} classe ; M. Bertrand, Commissaire de 1^{re} classe ; M. Delaborde, Commissaire de 2^e classe ; M. le Lieutenant de vaisseau Auboyneau, Commandant l'*Alidade* ; M. Peaucellier, Enseigne de vaisseau de 1^{re} classe ; M. Lucas, Enseigne de vaisseau de 1^{re} classe ; le Capitaine des Carabiniers, et M^{me} la Comtesse de Serres de Mesplès ; M. Rafin, Capitaine des Sapeurs-Pompiers ; le Directeur de la Sûreté publique, et M^{me} Mallet ; le Directeur du Lycée, et M^{me} Jantet ;

M^{sr} Perruchot, Vicaire Général ; l'Architecte des Bâtiments domaniaux, et M^{me} Aurégia ; M. Notari, Ingénieur des Travaux publics ; l'Ingénieur des Travaux du Port, et M^{me} Chauvet ; l'Administrateur des Domaines, et M^{me} Charles Palmaro ; M. Lhotellier, Officier du Port de Monaco ; M. Noghès, Trésorier Général des Finances ; M. le Commissaire du Gouvernement près les Sociétés par actions, et M^{me} Izard ; le Docteur, Chirurgien en Chef de l'Hôpital, et M^{me} Caillaud ; le Docteur Marsan, Médecin en Chef de l'Hôpital ;

Le Consul général, adjoint au Directeur des Relations Extérieures, et M^{me} Maurice Canu ; le Baron Pieyre, Consul général de France ; le Consul général de Roumanie et M^{me} la Comtesse Gautier-Vignal ; M. Eymin, Consul de Grèce ; M. Pittalis, Consul d'Italie ; le Consul des Pays-Bas et M^{me} Van Panhuys ; M. Maistre, Consul d'Espagne ; M. le Consul de Danemark et M^{me} Henri Marquet ; M. le Consul de Bolivie et M^{me} L. Cros ; Mahmoud Beiram Effendi, Consul d'Egypte ; le Vice-Consul de France et M^{me} Castéran ; M. Weir Hogg, Vice-Consul d'Angleterre ;

Le Vice-Consul d'Espagne Victor Raybaudi ; le Vice-Président du Conseil National et M^{me} Michel Fontana ; M. Alexandre Médecin, Maire de Monaco ; M. Pierre Jioffredy, Adjoint au Maire de

Monaco ; M. Théophile Gastaud, Adjoint au Maire de Monaco ; M. René Léon, Administrateur Délégué de la Société des Bains de Mer ; M. Sirvent, Assistant du Musée Océanographique ; M. Oxner, Assistant du Musée Océanographique ;

Le Général Roubert, premier Aide de camp du Prince Souverain et M^{me} Roubert ; le Lieutenant-Colonel Alban Gastaldi, Aide de camp du Prince ; M. Bord de Pierrefitte, Chambellan du Prince ; le Commandant du Palais et M^{me} Bernard ; M. Adolphe Blanchy, Sous-Chef du Secrétariat particulier du Palais ; M. Paul Noghès, Secrétaire particulier de LL. AA. SS. la Princesse Héréditaire et le Prince Pierre ; l'Archiviste adjoint du Palais et M^{me} Sauve ; le Médecin Dentiste du Prince et M^{me} Ash ; le Docteur Boyer, Médecin consultant du Palais.

Leurs Altesses Sérénissimes ont fait, peu après cinq heures, Leur entrée dans la Salle du Trône et ont passé de groupe en groupe, serrant gracieusement la main des personnes admises à l'honneur de Les saluer, S'entretenant avec les principales personnalités et adressant à chacun d'aimables paroles de bienvenue.

Un buffet somptueusement servi était dressé dans un salon voisin.

La réception s'est terminée vers six heures et demie.

..

La journée de mercredi a été occupée, le matin par une séance plénière au Musée Océanographique, au cours de laquelle il a été procédé à la formation des divers Comités ; l'après-midi par une visite aux deux navires hydrographiques *Beautemps-Beaupré* et *Alidade*.

Avant cette visite, S. A. S. le Prince Pierre, accompagné de M. Bord de Pierrefitte, Chambellan, S'est rendu, avec le Baron Pieyre, Consul Général de France, et les Contre-Amiraux Niblack et Phaff, à bord du *Beautemps-Beaupré*.

Après avoir visité le navire et S'être intéressé aux différents appareils hydrographiques qu'il contient, Son Altesse Sérénissime a bien voulu accepter une coupe de champagne qui Lui a été offerte par le Capitaine de frégate Motet, commandant le *Beautemps-Beaupré*.

Les honneurs ont été rendus à S. A. S. le Prince à l'arrivée et au départ.

A 5 heures, le Commandant Motet et le Lieutenant de vaisseau Auboyneau ont offert un thé à bord aux représentants des puissances participant à la Conférence et aux plus hautes personnalités monégasques. Au nombre de ces personnalités, il convient de citer :

S. Exc. M. Maurice Piette, Ministre d'Etat ; M. Eugène Marquet, Président du Conseil National ; S. G. M^{sr} Clément, Evêque de Monaco ; le Général Roubert, premier Aide de camp du Prince ; M. Alexandre Médecin, Maire de Monaco ; le Baron Pieyre, Consul Général de France, accompagné de M. René Castéran, Vice-Consul de France ; M. Pittalis, Consul d'Italie ; le Docteur Richard, Directeur du Musée Océanographique ; M. René Léon, Administrateur-Délégué de la Société des Bains de Mer ; M. Taffe, Président de la Colonie Française ; M. Filhard, Vice-Président, représentant le Président de la Chambre Consultative des Intérêts Etrangers ; M. Sirvent et M. Oxner, Assistants au Musée Océanographique.

Les Annales

Passer du grave au doux, du plaisant au sévère... C'est la formule des *Annales*. Le numéro de cette semaine rassemble les signatures de Talma, Gustave le Bon, Henri Lavedan, Gérard Bauër, Gaston de Pawlowski... Une pièce de théâtre : *Nul n'est prophète*, par Auguste Villeroy ; des poèmes, une tranche de roman, un supplément musical, des fantaisies, beaucoup de parures... Le numéro est vendu partout 1 franc.

Etude de M^e ALEXANDRE EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

Cession de Fonds de Commerce (Première Insertion.)

Aux termes d'un acte reçu par M^e Alexandre Eymin, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le vingt et un octobre mil neuf cent vingt-six, enregistré ;

MM. Giuseppe, dit Oreste, ALLOLIO et Mario-Silvio-Giuseppe ALLOLIO, frères, demeurant 13, rue de la Turbie, à Monaco, ont acquis :

De M. Vincenzo NOBBIO et M^{me} Marie-Catherine CASSINI, son épouse, demeurant n^o 13, rue de la Turbie, à Monaco ;

Le fonds de commerce de restaurant, chambres meublées, marchand de vins en gros et en détail, qu'ils exploitaient 13, rue de la Turbie, à Monaco, sous la dénomination de *Restaurant d'Italie*, dans des locaux dépendant d'un immeuble appartenant à M. Jean-Charles Campora.

Les créanciers de M. et M^{me} NOBBIO-CASSINI, s'il en existe, sont invités, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement qui serait fait en dehors d'eux, à faire opposition, sur le prix de la dite cession, au domicile à cet effet élu à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire soussigné, avant l'expiration du délai de dix jours à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la présente.

Monaco, le 28 octobre 1926.

(Signé :) ALEX. EYMIN.

Etude de M^e AUGUSTE SETTIMO, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

Cession de Droit au Bail (Deuxième Insertion.)

Aux termes d'un acte reçu par M^e Auguste Settimo, notaire à Monaco, le treize octobre mil neuf cent vingt-six ;

M. Philippe RIFCZES, ancien commissionnaire du Crédit Mobilier de Monaco, demeurant à Monte-Carlo, avenue de la Costa ;

A cédé :

A M. le Baron Adalbert DE SARDAGNA, demeurant à Monte-Carlo, Adélaïda Palace, boulevard de Belgique ;

Tous ses droits indivis lui appartenant à l'encontre de M. de Sardegna, cessionnaire, dans le bail qui leur avait été consenti, d'un magasin et de ses dépendances situé dans l'immeuble du Grand Hôtel, à Monte-Carlo, avenue de la Costa.

Avis est donné aux créanciers de M. Rifczes, s'il en existe, d'avoir à former opposition sur le prix de la dite cession, au domicile élu à cet effet par les parties, en l'étude de M^e Settimo, notaire, dans le délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 28 octobre 1926.

(Signé :) A. SETTIMO.

Etude de M^e AUGUSTE SETTIMO, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

Cession de Fonds de Commerce (Deuxième Insertion.)

Aux termes d'un acte reçu par M^e A. Settimo, notaire à Monaco, soussigné, le neuf octobre mil neuf cent vingt-six ;

M. Jean-Dominique COHA, commerçant, demeurant à Monaco, boulevard Charles III, n^o 11 ;

A vendu :

A M. Marius-Baptistin GUÉRIN et M^{me} Jeanne RATTI, son épouse, demeurant également à Monaco, 11, boulevard Charles III ;

Le fonds de commerce d'épicerie, fruits, légumes, pommes de terre au détail, vins, pétrole, bois et char-

bon, qu'il exploitait à Monaco, boulevard Charles III, n° 11.

Avis est donné aux créanciers de M. Coha, s'il en existe, d'avoir à former opposition sur le prix de la dite cession, dans le délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion, au domicile élu à cet effet, en l'étude de M^e Settimo, notaire, sous peine de ne pouvoir critiquer les paiements effectués en dehors d'eux.

Monaco, le 28 octobre 1926.

(Signé :) A. SETTIMO.

Etude de M^e Auguste SETTIMO, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

Cession de Fonds de Commerce
(Deuxième Insertion.)

Aux termes d'un acte reçu par M^e A. Settimo, notaire à Monaco, soussigné, le douze octobre mil neuf cent vingt-six ;

M. Henri-Félix FRACHISSE, commerçant, et M^{me} Jeanne-Amélie ASSEZAT, son épouse, demeurant à Monaco, rue Grimaldi, n° 5 ;

Ont vendu :

A la SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE MONACO, Société anonyme au capital de 600.000 francs, ayant son siège à Monaco, 5, rue Grimaldi, et dont les statuts établis suivant actes reçus par M^e Settimo, les dix-neuf août et six septembre mil neuf cent vingt-six, ont été déposés et publiés conformément à la loi ;

Le fonds de commerce qu'ils exploitaient à Monaco, rue Grimaldi, n° 5, connu sous le nom de *Chaussures Rambaldi*.

Avis est donné aux créanciers de M. et M^{me} Frachisse, s'il en existe, d'avoir à former opposition sur le prix de la dite cession, dans le délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion, au domicile élu à cet effet par les parties, en l'étude de M^e A. Settimo, notaire, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 28 octobre 1926.

(Signé :) A. SETTIMO.

Etude de M^e Auguste SETTIMO, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

Cession de Fonds de Commerce
(Deuxième Insertion.)

Aux termes d'un acte reçu par M^e Auguste Settimo, notaire à Monaco, soussigné, le quinze octobre mil neuf cent vingt-six ;

M. Théophile SCHÖENENBERGER, hôtelier, demeurant à Monaco, rue Grimaldi, n° 1, hôtel Romain ;

A vendu :

A M. Etouard GIANELLA, hôtelier, demeurant également à Monaco, rue Grimaldi, n° 1, hôtel Romain ;

Le fonds de commerce d'hôtel-restaurant qu'il exploitait à Monaco, rue Grimaldi, n° 1, connu sous le nom de *Hôtel-Restaurant Romain*, avec exploitation annexe d'une rôtisserie et salon de thé.

Avis est donné aux créanciers de M. Schœnenberger, s'il en existe, d'avoir à former opposition sur le prix de la dite cession, dans le délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion, au domicile élu, à cet effet, en l'étude de M^e A. Settimo notaire, sous peine de ne pouvoir critiquer les paiements effectués en dehors d'eux.

Monaco, le 28 octobre 1926.

(Signé :) A. SETTIMO.

Deuxième Avis

M. TIRABOSCHI Frédéric a vendu à M. ARRIGO Joseph, demeurant 7, rue des Roses, Monte-Carlo, une automobile avec numéro de taxi 97.

Faire opposition, s'il y a lieu, dans les délais légaux, au domicile de l'acquéreur.

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS
A MONACO

TIRAGE DES OBLIGATIONS

Le samedi vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-six, ont eu lieu, à quinze heures, dans les bureaux de l'Administration de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco :

1° Le 29^e tirage des Obligations au porteur, 300 fr. à 4 %, de la dite Société, émises en 1898 ;

2° Le 22^e tirage des Obligations émises dans les mêmes conditions que ci-dessus en 1905 ;

3° Le 16^e tirage des Obligations émises dans les mêmes conditions en 1910.

Etaient présents :

MM. Izard, Commissaire du Gouvernement ;
Séneron, Directeur des Services Financiers ;
Blanchy, Commissaire aux Comptes ;
Neri, Commissaire aux Comptes ;
Fronty, Directeur du Crédit Lyonnais à Nice, actionnaire ;
Boyard, Chef du Contentieux ;
Jaspard, Secrétaire du Commissaire du Gouvernement.

L'opération comportait, suivant le tableau d'amortissement :

Pour le 29^e tirage des Obligations émises en 1898 : 1.700 Obligations ;

Pour le 22^e tirage des Obligations émises en 1905 : 1.200 Obligations ;

Pour le 16^e tirage des Obligations de 1910 : 700 Obligations.

Ont été appelés les numéros suivants :

Obligations émises en 1898.

60201 à 60300	15401 à 15500	18601 à 18700
55101 à 55200	67801 à 67900	25301 à 25400
77001 à 77100	72101 à 72200	55501 à 55600
6401 à 6500	28801 à 28900	35101 à 35200
18301 à 18400	42901 à 43000	64401 à 64500
61201 à 61300	18701 à 18800	

Obligations émises en 1905.

116601 à 116700	101001 à 101100	117101 à 117200
93501 à 93600	94301 à 94400	126801 à 126900
114101 à 114200	133101 à 133200	95901 à 96000
105201 à 105300	90501 à 90600	121001 à 121100

Obligations émises en 1910.

162701 à 162800	148501 à 148600	161101 à 161200
152801 à 152900	163901 à 164000	137201 à 137300
154601 à 154700		

La séance est levée à 15 heures 45.

Monte-Carlo, le 23 octobre 1926.

Ont signé : JASPARD, FRONTY, NERI,
BLANCHY, SÉNERON, BOYARD.

SOCIÉTÉ DU MADAL
au Capital de 13.000.000 de francs

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les Actionnaires de la Société du Madal sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le lundi 22 novembre 1926, à 3 heures de l'après-midi, au siège de la Société du Madal, à Monaco, 1, avenue Saint-Martin.

ORDRE DU JOUR :

Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires des comptes pour l'exercice 1925 ;
Approbation des Comptes de l'exercice 1925 ;
Affectation du résultat de l'exercice 1925 ;
Nomination des Commissaires des comptes pour l'exercice 1926 ;
Questions diverses.

Conformément à l'article 31 des Statuts, MM les Actionnaires qui voudront assister à l'Assemblée sont priés de déposer leurs titres, ou un certificat de dépôt de titres, dans une banque avant le 12 novembre, au siège de la Société, à Monaco.

Le Conseil d'Administration.

Comptoir National d'Escompte
DE PARIS

Société Anonyme au Capital de
250 millions de francs entièrement versés.

AGENCES DE

MONTE CARLO : *Galerie Charles III*
LA CONDAMINE : 25, *Boulevard Albert I^{er}*
MENTON : *Avenue Félix-Faure*

Escompte :: Recouvrements :: Chèques
Dépôts de Fonds à vue :: Dépôts de Titres
Ordres de Bourses :: Avances sur Titres
Mandats de voyage :: Lettres de Crédit
Change de Monnaies étrangères
Location de Coffres-forts

Caveaux Spéciaux
pour la garde des Titres, Colis et Objets précieux

BULLETIN

D.S.

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 2 novembre 1925. Un livret de petit dépôt au porteur de la Banca Commerciale Italiana (France), portant le n° 838.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 20 novembre 1925. Une Action de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 17043 ; et neuf Cinquièmes d'Actions de la même Société portant les numéros 22191, 28961, 28962, 33712, 38949 à 38951 inclus, 55089.

Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 25 mars 1926. Dix-sept Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 18652 à 18656 inclus, 64314, 64320 à 64323 inclus, 165791 à 165797 inclus.

Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 7 avril 1926. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 917, 4665, 6887 et 19418.

Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 12 mai 1926. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 35225.

Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 14 juin 1926. Un livret de petit dépôt au porteur de la Banca Commerciale Italiana (France), portant le numéro 433.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 30 juin 1926. Deux Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 10487 et 36095.

Exploit de M^e Charles Soccal, huissier à Monaco, en date du 4 août 1926. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 22566.

Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 1^{er} octobre 1926. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 36613.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 21 octobre 1926. Six Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers à Monaco, portant les numéros 13354, 305303, 306730, 348772 à 348774 inclus.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 4 mars 1926. Deux Actions de la Société de l'Hôtel de Paris à Monte-Carlo, portant les numéros 717 et 25558.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 9 mars 1926. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 38951.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 19 mars 1926. Deux Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 38950 et 55089.

Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 12 avril 1926. Dix Actions de la Société de l'Hôtel de Paris à Monte-Carlo, portant les numéros 4141, 4142, 8879, 8880, 10555, 15676 à 15680 inclus.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 4 mai 1926. Trois Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 28961, 28962 et 33712.

Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 14 juin 1926. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 22556.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 30 septembre 1926. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 38961.

Titres frappés de déchéance.

Néant.

Le Gérant : LOUIS AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. -- 1926.